

*Agnieszka Kocik*

Université Jagellonne  
de Cracovie

ÉPISTÉMOLOGIE ET RATIO-  
NALITÉ NOUVELLE AU  
DÉBUT DU XIX<sup>E</sup> SIÈCLE  
EN FRANCE : LA NOTION  
DE « POINT DE VUE »

Le développement des sciences au XIX<sup>e</sup> siècle demande une attitude réfléchie et une acuité du regard plus accentuée qu'elle ne l'était aux siècles précédents. Le dogme du positivisme qui, à partir des années quarante du XIX<sup>e</sup> siècle, postule la nécessité de la recherche de la vérité objective, s'affronte avec le caractère anthropocentrique de la mise en ordre des phénomènes du monde. Il en découle une grande diversité d'approches et une particularisation de l'expression philosophique qui se nuance et se modifie dans l'ordre de la pensée comme dans l'ordre du lexique. Ce mouvement rénovateur s'opère afin de répondre au défi de la réduction de la complexité du monde, à savoir la catégorisation, soit la « méthode de sériation des idées » (Proudhon 1849 : 163), pour nous servir de l'expression de l'époque. L'opération consiste à découper la réalité en classes d'objets similaires, à estomper leurs traits distinctifs, à les regrouper selon un choix, un ordre, un point de vue.

L'objectif de notre propos est d'analyser le mode de retraitement de l'expérience spatiale et l'application de ses traits à l'« horizon » mental, qui aboutissent à la redéfinition du niveau conceptuel évoqué par l'expression « point de vue »<sup>1</sup>. Toute proposition gardée, cette réflexion se veut une contribution à la genèse de l'esprit positiviste au début du XIX<sup>e</sup> siècle, à travers une enquête et une analyse lexicale contextualisée. Un panorama des dictionnaires et des discours de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, permet d'esquisser le processus d'élaboration significative dont l'étude dévoile la polysémie et le vague sémantique de la notion de PDV. Il permet aussi de saisir le mécanisme de son extension métaphorique qui fait apparaître la catégorie de PDV comme un véhicule heuristique. Le sens du PDV tel qu'il nous intéresse, est celui de la saisie intellectuelle, de la prise de position cognitive.

Évidemment, le changement de la signification de la tournure devrait être envisagé dans un processus évolutif plus large. Cependant, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, le degré d'élaboration de la catégorie de PDV est particulièrement conforme au mouvement de la pensée de l'époque : la géométrie projective est redécouverte (Jean Victor Poncelet, *Traité des propriétés projectives des figures*, 1822) et, en tant qu'une logique du PDV,

---

<sup>1</sup> Dorénavant : PDV.

donne une saisie moins intuitive et une gestion plus efficace d'une projection perspective du monde. Néanmoins, il est vrai que la longue stabilisation de la catégorie de PDV provoque un hiatus entre la dynamique de la conceptualisation et celle de la langue, la plus conservatrice. Bien que l'expression PDV soit entrée dans le langage de la philosophie avec les écrits de Leibniz<sup>2</sup>, elle est conçue comme un phénomène de discours mal circonscrit. Pierre Laromiguière publie en 1805 les *Paradoxes de Condillac, ou Réflexions sur la langue des calculs* où il défend l'expression « Point de vue ». Dans l'édition de 1825, le passage figure dans la table de matières sous le titre : « Expression *point de vue* justifiée ». Voici le fragment en question :

On a blâmé cette expression point de vue, on lui a reproché de laisser du vague et de l'incertitude ; mais il est impossible de trouver une expression plus juste, et qui dise mieux ce qu'on voulait dire et ce qu'on devait dire. [...] votre pensée n'embrasse pas toutes les espèces de multiplications. Votre vue se resserre sur une espèce particulière d'opérations. Ces opérations deviennent donc des *points de vue* qui se présentent à vos regards ou à votre pensée (Laromiguière 1805 : 50–51).<sup>3</sup>

Ainsi, la délimitation du champ opérationnel est une attitude naturelle du sujet, mais il convient de souligner la double dimension de la situation « scopique » où les phénomènes sont susceptibles d'être appréhendés par le regard ou par la pensée. L'insistance sur l'importance de cette double modalité de voir, se justifie par l'étude de l'évolution et de l'émergence du sens de PDV, qui font surgir un sens compositionnel particulier, un sens connotatif élaboré à partir d'une nouvelle proposition paradigmatique.

Afin d'en illustrer la teneur, nous proposons un parcours lexicographique évoquant les différentes circonstances – non seulement les occurrences factuelles –, de l'emploi de l'expression PDV. Notre choix porte sur le *Dictionnaire universel de la langue française* de Boiste qui, à l'époque, connaît plusieurs rééditions et s'offre comme un vaste champ d'investigation lexicographique.

Le tableau ci-dessous énumère toutes les entrées contenant l'expression PDV ; l'expression intervient dans les définitions, ainsi que dans les citations<sup>4</sup> (ce dernier cas est marqué dans le tableau par un astérisque) :

<sup>2</sup> Leibniz fait une nette distinction : « *points métaphysiques* (monades) [...] ont *quelque chose de vital* et une espèce de *perception*, et les points mathématiques sont leur point de vue pour exprimer l'univers » (Leibniz 1843 : 474). À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, dans le même esprit de celle de Leibniz, se développe l'idéalisme fichtéen qui structure l'appréhension du monde selon cinq PDV représentant autant d'étapes du développement spirituel.

<sup>3</sup> Les bibliographes attribuaient à tort l'ouvrage à Condillac. Cf. la *Biographie universelle, ancienne et moderne* des Michaud (Michaud & Michaud 1813 : 401 ; note en bas de page).

<sup>4</sup> Les citations qui exemplifient cet emploi sont, depuis la 5<sup>e</sup> édition, celles de La Rochefoucauld : « la différence des points de vue cause la différence des opinions. Si vous voulez amener quelqu'un à votre opinion, amenez-le à votre point de vue. L'homme le plus constant est celui qui n'a qu'un point de vue » (Boiste 1812 : 644 ; entrée « point »).

Entrée	Dictionnaire universel de la langue française, avec le latin					
	1803 2 <sup>e</sup> éd.	1812 4 <sup>e</sup> éd.	1819 5 <sup>e</sup> éd.	1836 8 <sup>e</sup> éd.	1845 11 <sup>e</sup> éd.	1854 13 <sup>e</sup> éd.
Anamorphose	+	+	+	+	+	+
Contrevue				+	+	+
Courtisan			+ *	+ *	+ *	+ *
Dessiner				+ *	+ *	+ *
Endroit		+	+	+	+	+
Envisager			+	+	+	+
Face			+	+	+	+
Futur				+	+	+
Jour			+	+	+	+
Même				+ *	+ *	+ *
Opéra			+ *	+ *	+ *	+ *
Petit				+ *	+ *	+ *
Point		+	+ *	+ *	+ *	+ *
Pôle			+	+	+	+
Voir			+	+	+	+
Vue			+ *	+ *	+ *	+ *

L'analyse des contextes d'emploi du terme PDV dans les dictionnaires de la fin du XVIII<sup>e</sup> et du début du XIX<sup>e</sup> siècles, démontre que l'expression se réfère avant tout à la manière d'envisager l'espace, par rapport à la « perspective » conçue comme une méthode de la projection conique, propre à la géométrie projective, à l'optique ou l'art du dessin. En 1812, la 4<sup>e</sup> édition du *Dictionnaire universel* note, à côté de cet emploi, une signification figurée du point visé ou de l'objectif : « *point* de vue, objets qui frappent, font tableau ; perspective ; lieu d'où on les voit ; (*fig.*) but que l'on a en vue » (Boiste 1812 : 644). La 5<sup>e</sup> édition de 1819, apporte le sens figuré entraînant l'idée de la vue intérieure, qui apparaît ponctuellement dans les entrées « Envisager », « Face » et « Jour » :

Envisager, (*fig.*) considérer, fixer, considérer en esprit (– quelqu'un, une affaire sous tous les points de vue, – l'avenir, les conséquences) (261)

Face, (*fig.*) situation, état (– des affaires, etc.), aspect, point de vue, côté, perspective, ce que l'on voit à la fois d'un être ; (*propre et fig.*) (281)

Jour, \* point de vue ; manière de voir, de considérer (– vrai, faux – favorable, odieux ; voir sous un tel –) (384)<sup>5</sup> (Boiste 1819, 5<sup>e</sup> édition du dictionnaire)

Il en va de même dans la quinzième et ultime édition du *Dictionnaire universel*, publiée en 1866 (Firmin Didot Frères, Fils et C<sup>ie</sup>, Rey et Belhatte Libraires).

Dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, le dictionnaire de Larousse livre une soixantaine d'occurrences et le PDV devient une composante du modèle de la définition scientifique. Or, l'élaboration des dictionnaires se caractérise par une dynamique propre

<sup>5</sup> Les chiffres entre les parenthèses indiquent la page.

et l'étude lexicographique nécessite d'être complétée par l'analyse de l'émergence d'emploi dans les discours. Avant que le sens figuré de saisie intellectuelle soit reconnu par les dictionnaires, l'emploi non-littéral aboutit à l'affaiblissement de restriction sémantique. Il approfondit le sens de « perception » en cumulant autour de la base logique (prédicat) un nombre d'arguments susceptibles d'évoquer les facultés cognitives. Il s'agit là de la prédication 'point d'approche'.

Cette prédication forme le niveau de base d'une comparaison à partir de laquelle Isaac Emmanuel Louis Develay introduit la question de méthode. Son *Traité analytique de la méthode*, publié en 1794, ouvre sur une juxtaposition de l'expérience de la promenade et celle de la science :

Quand nous errons par la campagne, nous pouvons rencontrer des sites heureux, et de beaux points de vue, qui s'offriront à nous, comme d'eux-mêmes ; tandis qu'ils seront pour d'autres voyageurs, le but de leur promenade, et la raison du chemin qu'ils tiennent.

C'est ainsi qu'on fait des découvertes dans les sciences : elles sont souvent le fruit du hasard : mais quelquefois aussi l'on y arrive en suivant une marche réfléchie, à laquelle on a donné le nom de méthode [...]. (Develay 1794 : 3)

Le PDV, utilisé ici au sens propre, soit au premier degré, canalise l'idée du but, de la finalité d'une démarche plus ou moins intentionnelle. Force nous est d'y reconnaître l'influence de la pensée d'Étienne Bonnot de Condillac dont Develay reprend la métaphore campagnarde et dont il cite des pages entières<sup>6</sup>. Le propos de Condillac n'est pas sans importance pour la motivation sémantico-culturelle du PDV, notamment lorsqu'il parle de la « vue de l'esprit [qui] s'étend comme la vue du corps », ou de « L'esprit [qui] voit [...] plus que l'œil ne peut voir » (Develay 1794 : 20–21).

La notion de PDV au niveau cognitif est dans une grande mesure isomorphe au concept de PDV dans le monde réel. L'aspect sémantique du PDV a ses sources dans le domaine spatial de l'expérience humaine, saisissable au cours d'une analyse notionnelle immédiate. D'où l'importance de la dimension « distance » dans la schématisation de la catégorie de PDV, ajustée à l'horizon mental. Les catégories proche/loin, haut/bas, constituent une base prototypique de l'expression et le processus de retraitement de l'expérience spatiale trouve son reflet dans les marqueurs de structuration de plusieurs discours. Nous n'en citerons que deux.

Ainsi, dans *Influence de l'habitude sur la faculté de penser*, publié en 1802, Pierre Maine de Biran parle du PDV en tant que « degré de proximité » (Maine de Biran 1802 : 344), un peu dans le sens swedenborgien de grande perfection de vue. Le *Mémoire en faveur de la liberté des cultes* d'Alexandre Vinet, publié en 1826, en offre un exemple particulièrement révélateur. La rectification de perspective étaye la prise de position de l'auteur à l'égard du contexte discursif et marque le passage du statique au dynamique :

<sup>6</sup> Cf. « [...] si dans la suite nous voulons parler de cette campagne, on remarquera que nous ne la connaissons pas tous également bien. [...] Chacun de nous néanmoins a vu les mêmes objets ; mais les regards dans uns étaient conduits comme au hasard, et ceux d'autres se dirigeaient avec un certain ordre » (Develay 1794 : 18).

Après avoir considéré la matière de cette hauteur, qui est vraiment le seul point de vue d'où, à la rigueur, elle doit être considérée, descendons à un point de vue plus bas et plus borné ; et, dans l'enceinte plus resserrée où nous allons être placé, maintenons et appliquons, autant qu'il sera en nous, les principes invariables que nous avons professés. (Vinet 1826 : 255)

La motivation métaphorique de l'extension lexicale du PDV n'est pas un simple développement ou raffinement, mais répond à une activité de connaissance, liée à une interprétation de la situation où le sujet est plongé. L'impossibilité de la mise en œuvre des critères strictement objectifs dans le choix de la perspective, fait que la catégorie de PDV est analysée dans ses prémisses philosophiques et méthodologiques. Il est à noter que les termes « philosophie de la science » et « méthodologie générale des sciences » sont au XIX<sup>e</sup> siècle utilisés réciproquement. Analyser la notion de PDV à ce niveau, c'est délimiter le champ extralinguistique et circonscrire sa portée.

La catégorie de PDV se situe sur la ligne qui mène de la pensée notionnelle à la pensée métaphorique. Toutefois, il ne s'agit pas là simplement de donner à voir en faisant image, mais plutôt d'intellectualiser la figure métaphorique. Le PDV constitue une notion frontalière entre l'observation et l'interprétation, à savoir l'expression PDV devient un « élément-cadre » qui organise la connaissance, introduit une structure significative conceptualisée et communiquée par le sujet parlant. Malgré l'approche subjective, la relation signifiante est subordonnée à la matrice des schèmes cognitifs, et l'entité sémantique est associée à des classes de phénomènes à travers la conscience des interlocuteurs. La fonction cognitive fait appel à une activité d'évaluation des contenus psychiques selon le critère : plus proche de la vérité/plus éloigné de la vérité, ce qui s'articule au niveau rhétorique à travers les expressions telles que : « considérer quelque chose dans son vrai point de vue », « voir quelque chose dans son véritable point de vue », etc., fréquemment utilisées dans les discours des premières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle. Cette appréciation est une composante importante du développement de la conscience critique qui contribue à radicaliser les positions.

Il importe de souligner que la compréhension de la « conscience » au début du XIX<sup>e</sup> siècle, est guidée par les conceptions des trois grandes écoles, à savoir la « sensualiste », la « théologique » et la « spiritualiste », dont les membres sont appelés « Idéologues ». Le positivisme répudie le paradigme de la conscience conçue dans ce contexte axiologique en tant qu'estimation morale et connaissance de la vérité à travers des jugements de valeurs affectifs. Mais le nouveau paradigme « positif » ne s'est pas mis en place instantanément. En 1839, Philippe Buchez esquisse un plan hypothétique d'« un traité de logique écrit du point de vue de la morale considérée comme certitude et comme méthode universelle » (Buchez 1839 : 149). Buchez est d'avis que la conscience est une référence suffisante pour rendre valable une théorie et que la certitude possède la valeur de l'objectivité. « Pour démontrer que la certitude est une méthode, il suffirait de prouver que la certitude du but donne la certitude de l'objet et des moyens de ce but » (Buchez 1839 : 148), explique-t-il. En outre, l'appréhension de l'agir moral est remarquablement persistante tant que, encore en 1869, Paul Janet insiste sur une

différenciation des termes<sup>7</sup>. Le retour au début du siècle est pourtant nécessaire pour rendre compte de l'ambiance philosophique et du contexte dans lequel se développait la méthodologie de la connaissance.

Dans son *Histoire de la philosophie moderne*, Johann Gottlieb Gerhard Buhle souligne le peu d'intérêt pour la métaphysique, propre à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle : alors « les Français cessèrent de prendre un intérêt vif à la philosophie spéculative, et notamment aux recherches métaphysiques » (Buhle 1816 : 2). Il ne s'agit pas du rejet de la métaphysique, mais du postulat de l'exigence de clarté de la métaphysique, une métaphysique qui serait accessible à l'entendement humain. Cette attitude est ensuite aiguïlée par le scepticisme des Lumières françaises, le principe leibnizien de raison et le réalisme des causes mécaniques de Newton<sup>8</sup>. La philosophie empiriste de Locke, reprise par Condillac, ou l'idée de la science techniquement efficiente proposée par Francis Bacon, sont autant des sources d'inspiration des Idéologues. Malgré un intérêt toujours croissant pour les mécanismes de la connaissance, les philosophes du début du XIX<sup>e</sup> siècle réévaluent diverses doctrines et témoignent de la réprobation envers les nouveaux courants. C'est un reproche que Charles Villers, le commentateur et l'apologiste du kantisme, dresse en 1801. Or, la pensée de Kant dont la réception n'était sans doute pas favorisée par les tensions entre la Prusse et la France à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, devient l'objet d'une très vive polémique en France, notamment autour de la proposition kantienne du « point de vue transcendantal ».

La pensée de Kant n'est pas un simple renouvellement dans le domaine de la philosophie spéculative. L'adoption d'un tel PDV est une révolution ontologique sur la voie d'une transformation du monde perceptible par les sens en un monde de la conscience considérée non pas comme sentiment du bien et du mal, mais comme source de toute transcendance et de toute structure. Tout cela stimule les réflexions sur les régularités dans le développement de la science et de la rationalité de la connaissance, entre autre, celles portant sur la catégorie de l'« objectivité ».

Dans le dictionnaire de Boiste de 1803, le mot est défini en tant que « qualité de ce qui est objectif » (Boiste 1803 : 278), avec l'indication de Kant. Les éditions successives du dictionnaire reprennent cette définition vague et minimaliste. Le *Dictionnaire des termes appropriés aux arts et aux sciences* de François Raymond témoigne d'une pareille économie et, en 1824, il mentionne ce terme « peu usité » (Raymond 1824 : 375). En 1836, le supplément au dictionnaire de l'Académie, du même auteur, reprend la définition de Boiste et la note comme « inusité » (Raymond 1836 : 571) ; trois ans plus tard, Louis Barré reconnaît le terme en tant que terme de philosophie, notamment de l'esthétique (sic !) :

OBJECTIVITÉ. s. f. (phil.) Qualité de ce qui est objectif ; existence des objets en dehors de nous. || *Objectivité* (esthétique), se dit quelquefois de Cette perfection du style, du dessin, de l'exécution en général, qui fait qu'un objet d'art se détache avec une

<sup>7</sup> « Nous réserverons le terme de conscience pour le discernement de l'esprit ; et nous embrassons sous terme de *sentiment morale* tous les phénomènes qui naissent de la sensibilité » (Janet 1869 : 100).

<sup>8</sup> Sans oublier pourtant que les deux s'appuient sur une métaphysique basée sur le fondement théologique selon lequel Dieu est l'agent causal.

grande netteté, prend une existence individuelle, abstraction faite de toutes les conceptions subjectives de l'auteur. (Barré 1839 : 711)

L'objectivité est donc la qualité de la réalité en tant que telle, contenue dans la chose elle-même, hors de l'homme et indépendamment de lui. Le sujet pensant met en évidence cette réalité et ces objets sous une forme subjective ou particulière. En 1830, dans la collection de la *Bibliothèque universelle*, apparaît l'*Essai sur la science et sur la foi philosophique* de Johann Peter Friedrich Ancillon. L'auteur y définit la « foi philosophique » comme « l'aperception immédiate des existences, qui sont inaccessibles aux sens, mais qui se manifestent dans notre intérieur, et nous donnent en même temps une conviction forcée de leur objectivité » (Ancillon 1830 : 12). Ce souffle néoplatonicien rencontre une critique qui met en lumière ses valeurs et ses défauts. Victor Cousin s'élève contre l'insuffisance des théories fondées sur les facultés relatives de l'homme et reproche au scepticisme l'« inconséquence sublime de prêter aux lois de la raison pratique plus d'objectivité qu'à celle de la raison spéculative » (Cousin 1826 : 118). Cependant, il reconnaît la perspective méthodologique de la pensée kantienne qui influencera la tradition psychologue française. Cousin souligne d'ailleurs que le scepticisme était nécessaire dans l'histoire de la pensée : « [...] remarquez, Messieurs, comme l'histoire est bien faite, comme l'esprit qui y préside fait toute chose dans son temps avec poids et mesure, et fait arriver les systèmes quand il est bon qu'ils arrivent » (Cousin 1830 : 17), écrit-il. Joseph Tissot adopte un ton tout à fait similaire, lorsqu'il écrit en 1840 :

Tout système de philosophie apparaît toujours dans son temps, et n'est qu'un point de vue nécessaire dans le développement de l'esprit humain, point de vue auquel on ne peut échapper, et au-dessus duquel on ne peut s'élever, si ce n'est pas en avançant et en atteignant un point de vue supérieur. (Tissot 1840 : 364)

Cependant, le PDV occupe une position particulièrement privilégiée dans le système général des connaissances humaines, proposé par André-Marie Ampère dont l'activité philosophique constitue le fil conducteur de son œuvre multiforme. Ampère élabore une épistémologie scientifique et propose une « classification naturelle » des sciences, publiée d'abord dans la *Notice sur une classification naturelle des sciences*, vers 1830, développée ensuite dans son *Essai sur la philosophie des sciences* (1834 – I volume ; 1843 – II volume, posthume). Le principe sur lequel sa classification est bâtie, est bien celui du PDV, c'est-à-dire de la perspective choisie sur l'objet, de la plus simple à la plus complexe : de l'observation immédiate à l'explication causale des variations d'objets<sup>9</sup>. La taxinomie proposée par Ampère prend en compte la métaphysique et la théologie, et l'idée de retrouver l'unité des sciences – à travers une analyse relationnelle –, soutient cette classification. Ampère rejette l'idée de la certitude en tant que croyance invincible et promeut inlassablement l'idée de la capacité de connaissance « objective »

---

<sup>9</sup> Ampère distingue quatre points de vue : « autoptique », « cryptoristique », « troponomique » et « cryptologique », respectivement : l'observation immédiate, la mise à jour des éléments cachés, l'étude des variations pour trouver les lois qui en rendent compte, enfin, l'explication causale des variations, à l'aide des résultats des trois premiers points de vue (cf. Ampère 1834).

de la raison, et cela malgré une tension non résolue entre la psychologie et l'ontologie, entre l'esprit d'intuition et l'esprit de système.

Le XIX<sup>e</sup> siècle aspire à un nouvel ordre. Le premier tiers du siècle témoigne des continuités et ruptures qui provoquent un bouleversement de la perspective épistémologique. Cette période est souvent mésestimée et accusée de sclérose idéologique, et demeure dans l'ombre du positivisme. Il n'est pourtant pas à négliger que les Idéologues interrogent les fondements de la connaissance et les conditions de réceptivité, et contribuent au renouvellement de la pensée française. Ils jettent également une lumière sur la lecture des philosophes allemands dont le vocabulaire devient peu à peu la terminologie de référence fondamentale. Même si l'objectivité des Idéologues porte parfois l'empreinte essentiellement rhétorique et se fonde sur la « raison des choses », une révolution psychologique s'opère dans la première moitié du siècle. Elle favorise l'éloignement du réalisme des propriétés spatiales et sensuelles, et apparaît comme une progressive extension du domaine de la rationalité. L'adoption du PDV s'installe peu à peu comme une modalité de la connaissance, soit l'attribution d'une valeur de vérité, qui ouvre sur les potentialités et permet, en même temps, de dominer à la fois la diversité illimitée de la réalité, sa variabilité et sa dynamique.

#### BIBLIOGRAPHIE

- AMPÈRE André-Marie, 1834, *Essai sur la philosophie des sciences*, Paris : Chez Bachelier.
- ANCILLON Johann Peter Friedrich, 1830, *Essai sur la science et sur la foi philosophique*, (in :) *Bibliothèque universelle des sciences, belles-lettres et arts*, Genève & Paris, Imprimerie de la Bibliothèque Universelle & Bossange Père.
- BARRÉ Louis, 1839, *Complément du dictionnaire de l'Académie française*, Bruxelles : Société Typographique Belge, Adolphe Wahlen et C<sup>ie</sup>.
- BOISTE Pierre Claude Victoire, 1803, *Dictionnaire universel de la langue française : avec le latin et manuel d'orthographe et ne néologie*, deuxième édition, Paris : Chez Desray.
- BOISTE Pierre Claude Victoire, 1812, *Dictionnaire universel de la langue française, avec le latin, et manuel d'orthographe et de néologie*, quatrième édition, Paris : Chez Lefèvre.
- BOISTE Pierre Claude Victoire, 1819, *Dictionnaire universel de la langue française, avec le latin et les étymologies*, cinquième édition, Paris : Chez Verdière.
- BUCHEZ Philippe Joseph Benjamin, 1839, *Essai d'un traité complet de Philosophie du point de vue du Catholicisme et du Progrès*, Paris : E. Éveillard et C<sup>ie</sup> Perisse Frères, t. II.
- BUHLE Johann Gottlieb Gerhard, 1816, *Histoire de la philosophie moderne, depuis la renaissance des lettres jusqu'à Kant*, traduite de l'allemand par A.J.L. Jourdan, Paris : F.I. Fournier, t. VI.
- COUSIN Victor, 1826, *Fragments philosophiques*, (in :) *Bibliothèque universelle des sciences, belles-lettres, et arts*, Genève & Paris, De l'Imprimerie de la Bibliothèque Universelle & Chez Bossange, vol. XXXII.
- COUSIN Victor, 1830, *Cours de philosophie. Histoire de la philosophie du XVIII<sup>e</sup> siècle*, Bruxelles : De l'Imprimerie de Vandooren Frères, t. II.
- DEVELAY Isaac Emmanuel Louis, 1794, *Traité analytique de la méthode*, Lausanne : [sans nom d'imprimeur].
- JANET Paul, 1869, *Éléments de morale rédigés conformément aux programmes officiels de 1866. Troisième année*, Paris : Ch. Delagrave et C<sup>ie</sup>.

- LAROMIGUIÈRE Pierre, 1805, *Paradoxes de Condillac, ou Réflexions sur La langue des calculs*, Paris : De l'Imprimerie de Guilleminet, À la Librairie Économique.
- LEIBNIZ Gottfried Wilhelm, 1843 (1695), *Système nouveau de la nature et de la communication des substances, aussi bien que de l'union qu'il y a entre l'âme et le corps*, (in :) *Œuvres de Leibniz, Nouvelle édition, collationnée sur les meilleurs textes et précédée d'une introduction par Amédée Jacques*, Paris : Charpentier.
- MAINE DE BIRAN Pierre, 1802, *Influence de l'habitude sur la faculté de penser*, Paris : Chez Henrichs.
- MICHAUD Joseph François, MICHAUD Louis Gabriel, 1813, *Biographie universelle, ancienne et moderne*, Paris : Chez Michaud Frères, De l'Imprimerie de L. G. Michaud, t. IX.
- PROUDHON Pierre-Joseph, 1849 (1843), *De la création de l'ordre dans l'humanité*, Paris : Garnier Frères.
- RAYMOND François, 1824, *Dictionnaire des termes appropriés aux arts et aux sciences*, Paris : Chez Masson et Fils.
- RAYMOND François, 1836, *Supplément au dictionnaire de l'Académie française*, sixième édition, Paris : Gustave Barba.
- TISSOT Joseph, 1840, *Histoire abrégée de la philosophie*, Paris & Dijon, Ladrangé & Douillier.
- VINET Alexandre, 1826, *Mémoire en faveur de la liberté des cultes*, Paris : Chez Henry Servier.

### Summary

Epistemology and a new rationality in the early nineteenth century in France:  
the concept of *point de vue*

The purpose of this paper is to analyse how spatial experience is reformulated into the experience of the mental 'horizon', which reveals the process of conceptualization of *point de vue* (point of view). The review of French dictionaries and discourses from the early 19<sup>th</sup> century shows the ambiguity and semantic haziness of the term *point de vue*. It also shows the evolution of the metaphorical use of the term: from spatial experience (the sensory perception of space and location) to a cognitive category (the mental processing). The *point de vue* becomes in this way a heuristic element introducing an 'intellectual view'.

**Key words:** epistemology, rationality, point of view, 19<sup>th</sup> century, mental horizon.

### Streszczenie

Epistemologia i nowa racjonalność na początku XIX wieku we Francji: pojęcie „punkt widzenia”

Celem artykułu jest analiza sposobu wyrażania doświadczenia przestrzennego i przeniesienia jego cech na „horyzont” mentalny. Pozwala to zarysować proces profilowania znaczeniowego pojęcia „punkt widzenia”. Przegląd francuskich słowników i dyskursów z pierwszej połowy XIX wieku ujawnia wieloznaczność i nieostrość semantyczną terminu „punkt widzenia”. Pozwala również ukazać mechanizm rozwinięcia metaforycznego sensu terminu: od doświadczenia przestrzennego (zmysłowe postrzeganie przestrzeni i miejsca) do kategorii poznawczej (reprezentacje umysłowe). „Punkt widzenia” staje się wówczas heurystycznym czynnikiem organizującym „ogład intelektualny”.

**Słowa kluczowe:** epistemologia, racjonalność, punkt widzenia, XIX wiek, horyzont mentalny.